

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 9 MARS 1895

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Carnet du *Monde Illustré*.—Poésie : Le pain, par Charles Hue.—A travers le Canada : La Baie des Chaleurs, par Raoul Renaud.—M. l'abbé Deguire (avec portrait).—La fleur de petit Pierre, par Jean Nihulus.—La déroute (avec gravure), par Jean des Erables.—Les premiers secours aux petits accidents des ouvriers (avec gravures), par A. R.—Un bon tour joué à un débitant d'alcool.—Pour les dames, par Albane.—Le naufrage de "l'Elbe".—Révolution musicale.—Primes du mois de février : Liste des numéros gagnants.—Jeux et récréations.—Feuilletons : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin ; Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

GRAVURES.—Portrait de Mme Félix Faure, femme du président de la République française.—La catastrophe de l'Elbe (double page).—Portrait de M. l'abbé Deguire.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



N demandait un jour à Mme de Rochefort si elle aurait envie de connaître l'avenir :

—Non, dit-elle, il ressemble trop au passé.

Le sentiment exprimé par la spirituelle marquise est assez rare, et elle eût été bien étonnée si l'avenir, déchirant son voile, lui avait fait voir son arrière petit-fils, le marquis de Rochefort-Lucay, à la tête des anarchistes, en l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Si impossible qu'il soit et qu'il ait toujours été de le connaître, l'avenir a toujours préoccupé et préoccupe encore les hommes à tel point que les devins ont tenu une place importante dans l'histoire des peuples.

De nos jours encore ils pullulent dans les régions brûlées du soleil, comme dans les glaces de pays polaires et, sans sortir de notre pays, nous en trouvons dans les prairies du Nord-Ouest et dans les vastes territoires peu connus qui avoisinent la baie d'Hudson.

* * Dernièrement, j'ai rencontré deux vieux

chasseurs qui ont passé presque toute leur vie parmi les sauvages de la terre de Rupert, et j'ai constaté que ces hommes, possédant pourtant une certaine instruction, étaient enclins à croire au pouvoir mystérieux des sorciers ou *medecine-men*, des pays de chasse qu'ils habitent.

—Comment voulez-vous ne pas ajouter foi à leurs révélations, quand nous les voyons confirmer par les faits, me disait l'un d'eux, et je vous assure que ce ne sont pas les exemples qui manquent

Tenez, il y a deux ans, alors que j'avais la garde du poste du lac—un nom impossible que je ne me rappelle pas, mais que l'explorateur Low, d'Ottawa, a touché lors de son dernier voyage dans les territoires de l'Est—une partie de mes hommes étaient partis au commencement de l'été pour se rendre à la baie Hamilton, où ils devaient trouver le navire qui, tous les ans, apporte de quoi ravitailler les postes de la compagnie. Le voyage, aller et retour, devait durer environ six semaines, mais le bateau étant en retard, ils durent attendre son arrivée assez longtemps. Le terme ordinaire étant passé, un autre contingent de sauvages prit la route du nord pour aller chercher des provisions au poste principal de la baie d'Hudson, mais ceux qui étaient restés, les femmes et les vieillards surtout, étaient très inquiets, et décidèrent enfin de consulter le sorcier de la tribu.

Celui-ci, vieille canaille fieffée, mais fort redouté à cause de ses connaissances en science occulte, consentit à faire l'opération demandée.

Vous avez la nombre de récits de missionnaires au sujet des pratiques en usage chez les *medecine men* et point n'est besoin de les décrire de nouveau.

Après s'être enfermé dans sa tente et y avoir mené un sabbat d'enfer, il sortit le lendemain et annonça que les voyageurs reviendraient dans deux jours, mais qu'ils étaient commandés par un nouveau chef, un blanc, sans cheveux sur la tête, mais qui les avaient tous en bas de la figure.

Deux jours après, en effet, on vit arriver les sauvages avec un nouvel employé, un grand Ecossais très chauve et portant une très grande barbe.

Comment le sorcier avait-il deviné aussi juste, c'est ce que personne ne peut dire, puisque tout le monde ignorait qu'un nouveau chef de poste nous arrivait.

Le vieux chasseur me cita plusieurs autres exemples très sérieux, disait-il, et qui prouveraient que les sorciers ont le bonheur de tomber d'accord avec la vérité.

—Cependant, objectai-je, ils doivent se tromper souvent.

—Oui et non, car ils font généralement des réponses tellement entortillées et vagues que l'on peut y trouver tout ce que l'on veut.

C'est cela, c'est la vieille méthode des sybilles, des augures et magiciens d'autrefois. La forme change un peu, le fond reste le même.

Autrefois au moyen âge et même dans les temps modernes jusque dans notre siècle, on brûlait les sorciers et c'était un excellent moyen de se débarrasser des gens qui en gênaient d'autres.

Et cependant, comme le dit très bien de Ségur, "jadis on envoyait au supplice des sorciers qui, s'ils l'avaient été, ne se seraient certainement pas laissé griller."

Il y a vingt ans, le 4 avril 1874, au Mexique, l'alcade de Jacobo, nommé Castillo, a arrêté, jugé et fait brûler vifs Jose-Maria Bonilla et sa femme Diego, comme sorciers, après avoir acquis la conviction, dit-il dans son rapport au préfet, qu'ils avaient jeté un sort sur un certain Silvestre Zacharias.

Le même Alcade fit encore brûler, peu de

temps après une vieille femme et son fils, sous la même accusation de sorcellerie, tant et si bien que le gouvernement se décida à coffrer cette brute par trop exaltée.

* * * Se tuer à vingt-deux ans !

Un jeune homme de Montréal possédant un certain avoir, ou plutôt fils d'une femme riche, ayant tout ce qu'il faut pour se créer une position, intelligent et bien portant, vient de s'envoyer une balle dans la tête—et les journaux ont annoncé ce crime en disant qu'on ignorait complètement—quelle raison avait pu le motiver.

Cependant tous donnaient des renseignements sur la mère de ce malheureux, une femme dont le nom n'était que trop connu, dont le passé n'est ignoré de personne et qui a acquis d'une manière anormale la fortune dont elle jouit, et les honnêtes gens pauvres se demandaient parfois comment il se faisait que le bien mal acquis puisse ainsi profiter, sans que le châtement n'arrive un jour.

Le châtement est arrivé, terrible, inexorable, à l'heure fixée par un arrêt suprême.

La mère qui dans sa vie désordonnée n'avait peut être conservé qu'un sentiment pur, l'amour de son fils—car une mère aime toujours son enfant—qui rêvait sans doute pour lui un avenir brillant et une réputation sans tache, la mère a été frappé dans ce qu'elle avait de plus cher, dans le rêve qu'elle avait fait de la réhabilitation de son nom par son fils, et c'est un cadavre qu'on est venu lui rapporter un soir, au lieu du beau jeune homme plein de force et de vie qu'elle s'attendait à voir revenir d'un voyage de plaisir.

On ignore la cause de ce suicide, c'est vrai, mais il se peut aussi que le fils devenu grand, comprenant et apprenant le passé de celle qui lui avait donné le jour, ait été tout à coup frappé de la situation qui lui était faite dans la vie et qu'il n'ait pas eu la force de supporter le terrible coup.

Quel enseignement !

* * * Comme on parle toujours un peu d'élections, en quelque temps que ce soit, dans notre bon pays, où l'on n'a à peu près que cela pour se distraire, puisque l'amusement de la guerre nous fait défaut, les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ ne seront peut être pas fâchés de savoir comment se faisait une élection municipale en l'an 79 avant Jésus-Christ.

Nos renseignements sont précis, car on a retrouvé une foule de documents relatifs à la dernière élection qui a eu lieu à Pompéï, avant la catastrophe qui a détruit cette ville.

A cette époque lointaine on avait déjà reconnu que ce n'était pas la grève des candidats qu'il fallait craindre, mais bien les ambitions qui aspiraient ardemment au succès et qui ne reculaient devant aucun moyen pour l'assurer.

Les Romains avaient des lois au sujet de la corruption électorale et civique. Les nôtres et même la loi Stephens toute récente qu'elle puisse paraître, ne sont donc pas nouvelles.

Par la loi *Julia*, il était interdit au candidat, durant les deux années qui précédaient l'élection, de distribuer des dons de quelque nature qu'ils fussent être, de donner des festins, et même de réunir à sa table plus de neuf convives, nombre habituel à Pompeï, d'un repas privé. Si le candidat ou même un de ses "clients"—(ce que nous appelons "agent" au Canada)—enfreignait ces prescriptions, il s'exposait à une action populaire et une amende de 5,000 sesterces (\$200.00 de notre monnaie).

Est-il besoin de dire que ces lois salutaires restaient inefficaces.